Comité de Gestion Patrimoniale

forêts domaniales de l'Isle-Adam / Carnelle







Sommaire

1 – Point d'avancement du projet des forêts périurbaines

2 – Les forêts de l'Isle Adam / Carnelle Bilan 2013 et perspectives 2014

- ▶ Présentation de l'étude paysagère de l'Isle-Adam
- Sylviculture et conduite des peuplements
- ▶ Écologie



Le projet « Forêts périurbaines »

point d'avancement



Direction territoriale Île-de-France nord-ouest



Retour sur le diagnostic

- Quelques dizaines de retours qui confortent l'état des lieux, émanant principalement d'associations, mais aussi de communes et de personnes physiques.
- Une réponse difficile à formuler, inexistante ou attendue, pour les organismes de type fédération, montrant la complexité du sujet.
- Des réflexions lancées avant la consolidation définitive.
 4 axes de travail : gestion sylvicole, exploitation et commercialisation des bois, gouvernance, communication.



"Un comité de suivi et de concertation réunissant les différents groupes d'intérêt : administrations de tutelle de l'ONF (Agriculture, Environnement), Île-de-France Environnement, Fédération Nationale des Sociétés d'Amis des Forêts, Comité Régional de la Randonnée Pédestre, Centre Ornithologique Île-de-France, fédération des Chasseurs, fédération nationale du Bois, collectivités gestionnaires d'espaces boisés (Agence des Espaces Verts, Ville de Paris).

© Ce comité donne la feuille de route à chacun des groupes de travail, en fixe la composition, examine les propositions.



Gestion sylvicole

Un groupe composé de personnels ONF, naturalistes, forestiers autres (Centre Régional de la Propriété Forestière, Chambre d'Agriculture, coopérative forestière).

Une réflexion portant sur un ajustement des pratiques quant à la conduite des coupes de régénération, voire la réduction des surfaces parcourues par des coupes de régénération en plein (extension du traitement irrégulier), en partant d'une situation où 85 % de la surface domaniale est gérée selon le traitement régulier.



Gestion sylvicole

- Un défaut de retours d'expérience en matière de traitement irrégulier à l'échelle régionale : nécessité de se forger une expérience et de former les personnels.
- Des écueils qui limitent les options et justifient le maintien du traitement régulier : déséquilibre forêt-gibier, état sanitaire dégradé des arbres, dynamique très forte d'une essence a priori pourtant peu adaptée.
- Des mesures paysagères pour les forêts qui font encore l'objet de coupes de régénération en plein (type de coupes conservé sur le long terme, ou maintenu à titre transitoire dans l'attente d'une refonte de l'aménagement).



Exploitation et commercialisation des bois

- Un groupe composé de gestionnaires et d'exploitants.
- Des clauses particulières pas encore arrêtées pour :
- Amortir l'impact visuel des chantiers,
- Réduire le temps de réalisation du chantier.
- -Une extension du bois façonné = internalisation par l'ONF de l'exploitation = vente par l'ONF de bois et non d'arbres.
- -Interventions hors feuilles d'octobre à avril ? Façonnage à l'avancement ? Parcs à grumes ? Etc.



Gouvernance

- Un groupe composé de personnels ONF, de représentants de collectivités (Agence des Espaces Verts, Conseils généraux du Val-de-Marne et du Val d'Oise) et d'IDFE.
- ☼ Des entretiens semi-directifs au printemps 2014 pour mieux connaître le ressenti et le vécu des participants aux CGP, et mieux cerner les pistes d'amélioration.
- Des réflexions qui ne se limitent pas au seul fonctionnement des CGP; relations bilatérales.



Communication

- Des réflexions menées avec l'interprofession FrancilBois, dans le cadre d'une démarche soutenue par la Région Île-de-France (dispositif Pass'filière).
- Soutien attendu d'une agence de communication.
- Une réflexion qui s'articule avec la gouvernance : quel contenu vers nos interlocuteurs pour pouvoir échanger et prévenir une trop forte dissymétrie de connaissances ?

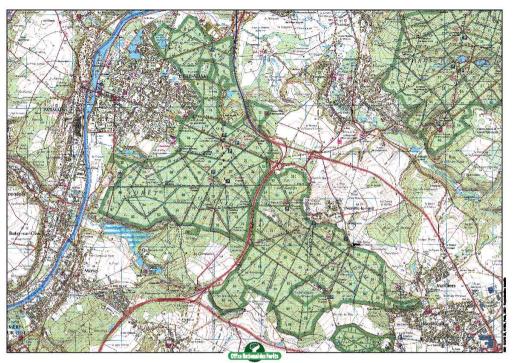


La forêt domaniale de L'Isle-Adam

Une forêt de 1547 ha

Située à 25 km au Nord-Ouest de Paris.

- Ceinturée par dix communes.
- Divisée par le passage de la voie express N184 et traversée par deux routes départementales.
- Marquée par l'histoire : reste des vestiges mégalithiques comme l'allée couverte de la Pierre-Plate.
- Devient propriété des Conti en 1651 qui l'aménage pour la chasse.
- Vallonnée et sableuse.
- Composée de chênes sessiles et pédonculés : 56%, châtaigniers : 10%, charmes ...
- Une forêt vieillissante, à rajeunir.







La forêt domaniale de Carnelle

•Une forêt de 975 hectares

- Située à 25 km au nord de Paris
- Propriété de Anne de Montmorency en 1527 puis des Conti.
- -Toute la forêt est en ZNIEFF de type 2.
- Composée majoritairement de châtaigniers, chênes sessiles et pédonculés, hêtres...
- Les chênes sont très recherchés pour leur haute qualité en ébénisterie.
- Dépérissement du châtaignier.
- Plusieurs espèces remarquables comme l'osmonde royale.
- Plusieurs sites remarquables comme la Pierre Turquaise (mégalithe), l'étang bleu et le petit étang.







Présentation de l'étude paysagère Forêt de l'Isle-Adam

Diagnostic et Orientations paysagères



Objectifs de l'étude

Diagnostic:

- Contexte
- Paysages de l'Isle-Adam

Propositions paysagères:

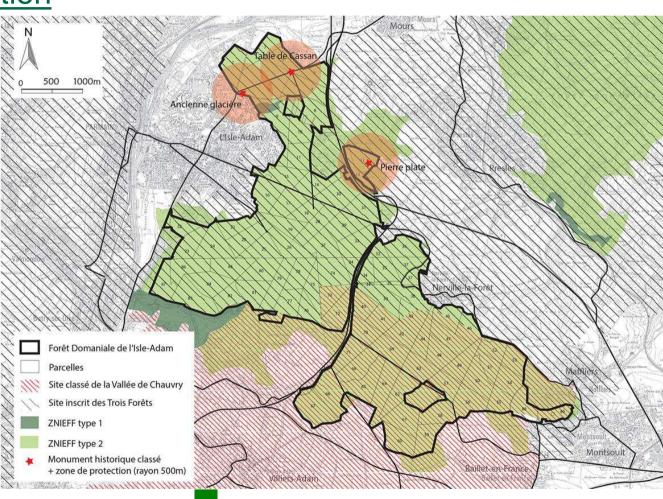
- Orientations paysagères à l'échelle de la forêt
- Mesures ponctuelles de sauvegarde et de mise en valeur



Diagnostic / Contexte

Statuts de protection

-Site classé de la Vallée de Chauvry
-Site inscrit des Trois Forêts
ZNIEFF type 1 et 2
- 3 Monuments Historiques classés



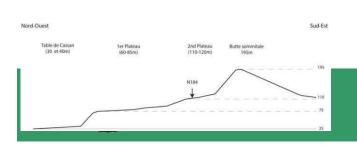


Diagnostic / Paysages de l'Isle-Adam

Éléments structurants du paysage:

Topographie

- Nord de la Forêt (entre 30 et 40m d'altitude)
- Premier plateau à l'Ouest (60 à 85m)
- Second plateau au centre (entre 110 et 120m)
- Butte sommitale au Sud-Est (195m d'altitude)
- 3 zones séparées par des bandes à fortes pentes



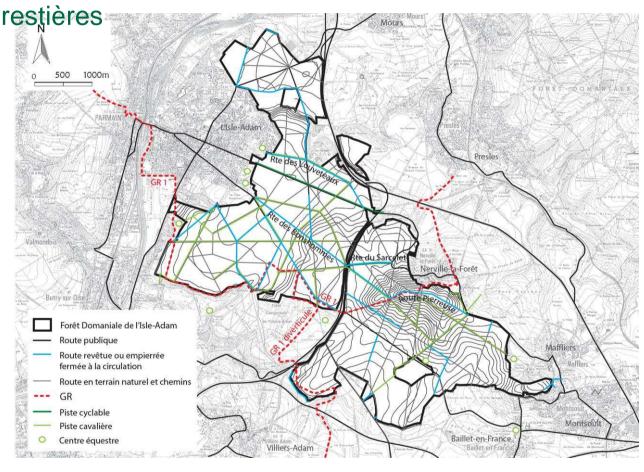


Diagnostic / Paysages de l'Isle-Adam

Éléments structurants du paysage:

Maillage des allées forestières

- Routes forestières très fréquentées revêtues ou empierrées fermées à la circulation,
- 1 sentier de Grande Randonnée (GR 1 reliant les forêts domaniales du Val d'Oise),
- Sentiers de petite randonnée
- 25km de pistes cavalières
- Pistes cyclables





Diagnostic / Paysages de l'Isle-Adam

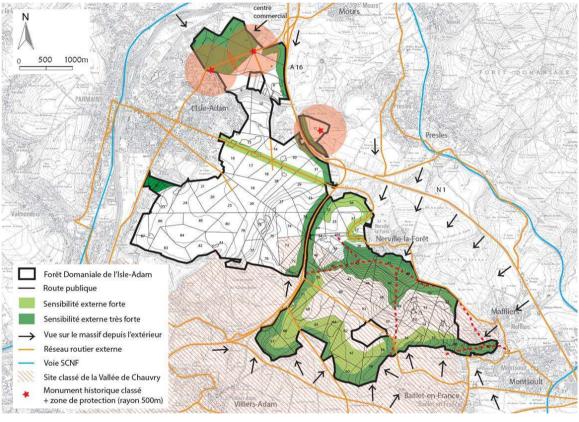
Carte des sensibilités paysagères :

Visibilité externe

- Grands axes routiers (A16, RN 1, RN 184, RD 64, RD 922...)







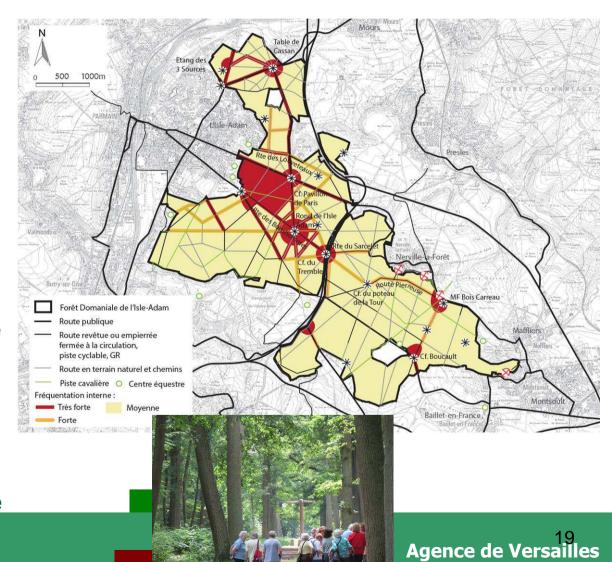


Diagnostic / Paysages de l'Isle-Adam

Carte des sensibilités paysagères :

Fréquentation

- RD 922, RD 64
- Routes forestières
 privilégiées : RF des
 Bonshommes, du Bois
 Franc,
 des Stors, des Louveteaux,
 Lary, etc.
- Carrefours en étoile : Carrefour du Pavillon de Paris, Rond de l'Isle-Adam, carrefour du Tremble, Table de Cassan, etc.
- Fréquentation forte mais hétérogène géographiquement
- Nombreux cavaliers
- Fréquentation de proximité

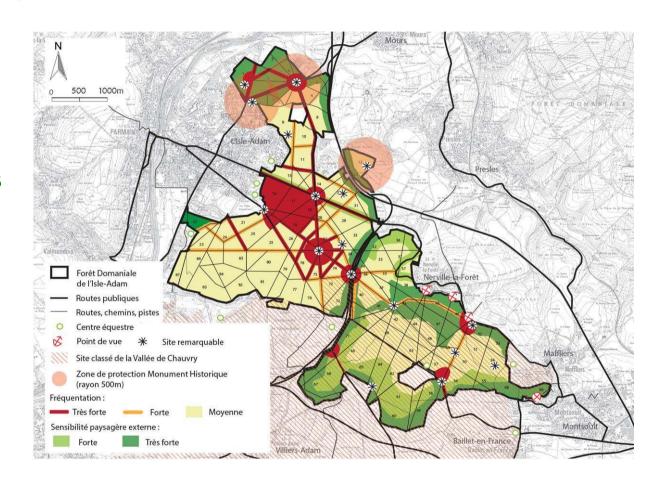




Diagnostic / Paysages de l'Isle-Adam

Carte des sensibilités paysagères

- Sensibilité très forte (butte sommitale, lisières en pente, abords des axes circulés, abords des sites les plus fréquentés)
- Sensibilité forte (pentes visibles, abords de certains axes)
- Sensibilité moyenne (cœur du massif et de certaines parcelles sans relief)
- Pas de sensibilité faible.





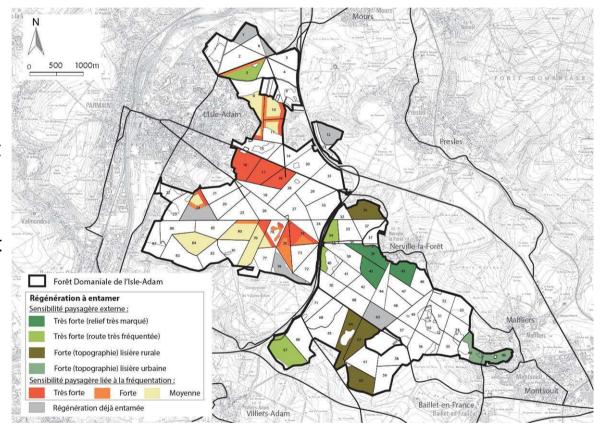
Propositions paysagères / Orientations paysagères à l'échelle de la forêt

- Préconisations adaptées à chaque type de sensibilité paysagère
- -Surfaces maximales des coupes rases ou définitives :

3ha (secteurs très fréquentés)

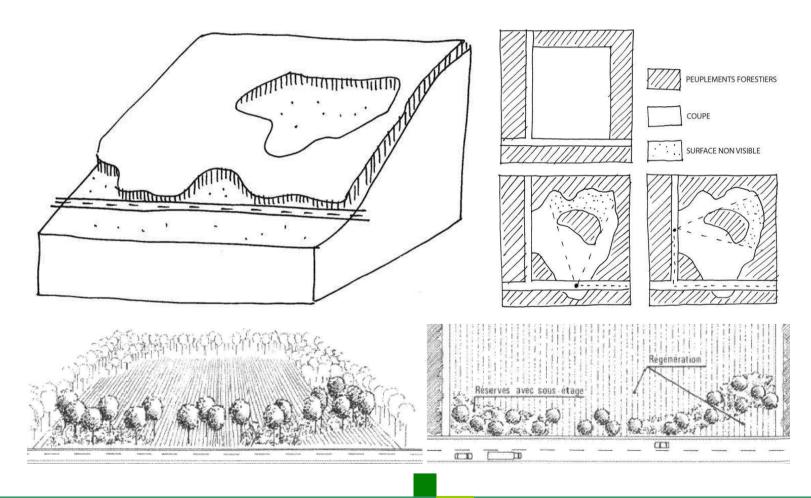
- 4 à 5ha (secteurs moyennement fréquentés ou ayant une sensibilité paysagère externe)
- Maintien temporaire du couvert forestier dans les secteurs les plus fréquentés (ex. le taillis de tilleul)

Étude systématique des contraintes propres à chaque cas sur le terrain (présence de sentiers, relief, points de vue, etc.)





Propositions paysagères / Orientations paysagères à l'échelle de la forêt



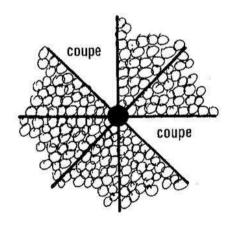


Propositions paysagères / Mesures ponctuelles de mise en valeur

- Arbres remarquables et beaux sujets



- Carrefours en étoile



Coupe

à éviter

à rechercher

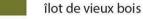


Propositions paysagères / Orientations paysagères

à l'échelle de la forêt

- Parcelles dont l'ouverture en régénération est déjà entamée







coupe secondaire réalisée rapidement

coupes définitive et secondaire à réaliser dans 5 ans

maintien d'une bande de taillis







Propositions paysagères / Orientations paysagères à l'échelle de la forêt

- Application de ces principes

Pour les parcelles qu'il est prévu d'ouvrir en régénération cette année : 34, 67 :

• surface limitée par rapport à la prévision du plan de gestion, contours étudiés par un forestier paysagiste.

Pour les parcelles déjà engagées dans un processus de renouvellement où il faut marquer cette année une coupe afin d'apporter aux semis la lumière nécessaire : 36, 63, 78 :

• maintien d'îlots paysagers et arbres patrimoniaux, décalage dans le temps des coupes définitives par surfaces réduites, conservation de corridors écologiques.

- Poursuite des études

En 2014 : inventaires des peuplements sur les parcelles en futaie adulte, dont celles que l'aménagement prévoit de régénérer.

En 2015 : réflexion sur l'adaptation de l'aménagement forestier, sur la base des inventaires.



SYLVICULTURE ET CONDUITE DES PEUPLEMENTS

Forêts de l'Isle-Adam et Carnelle



L'Aménagement,

un cadre et un guide pour les interventions des forestiers

- L'aménagement de l'Isle-Adam : 2008 2027
- L'aménagement de Carnelle : 2007 2026 prévoient :
 - un important effort de régénération dû au vieillissement excessif de la forêt :

Isle-Adam: 290 ha Carnelle: 240 ha

- des coupes d'éclaircie dites « d'amélioration » :
 3000 m3 pour 50 à 90 ha parcourus en coupe/ an en moyenne sur chacune des 2 forêts.
- la préservation et l'amélioration des éléments constitutifs de la biodiversité forestière comme la restauration de mares, le maintien d'îlots de vieux bois.



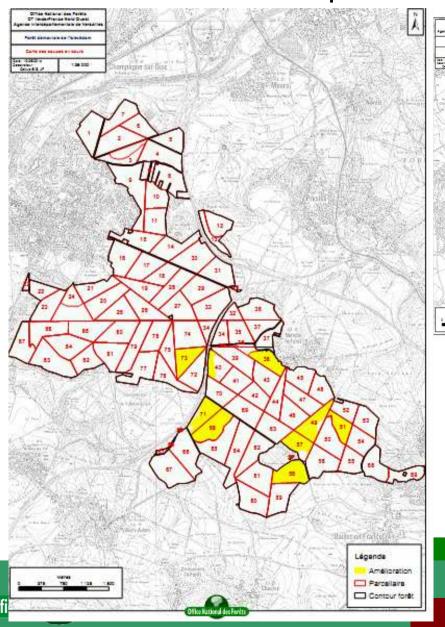
Suivi de l'aménagement (2009 - 2028)

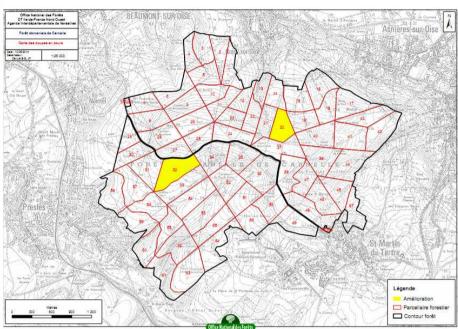
- Carte des coupes de régénération et d'amélioration
 - Les coupes en cours
 - Les coupes en portefeuille
 - L'état d'assiette 2014



Sylviculture et conduite des peuplements / Isle-Adam et Carnelle

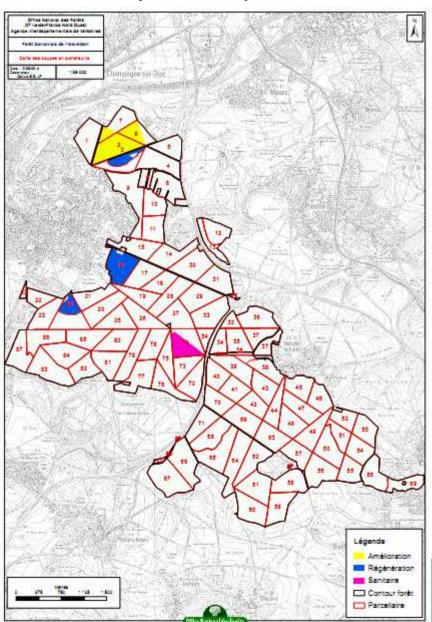
Les coupes en cours





Sylviculture et conduite des peuplements / Isle-Adam

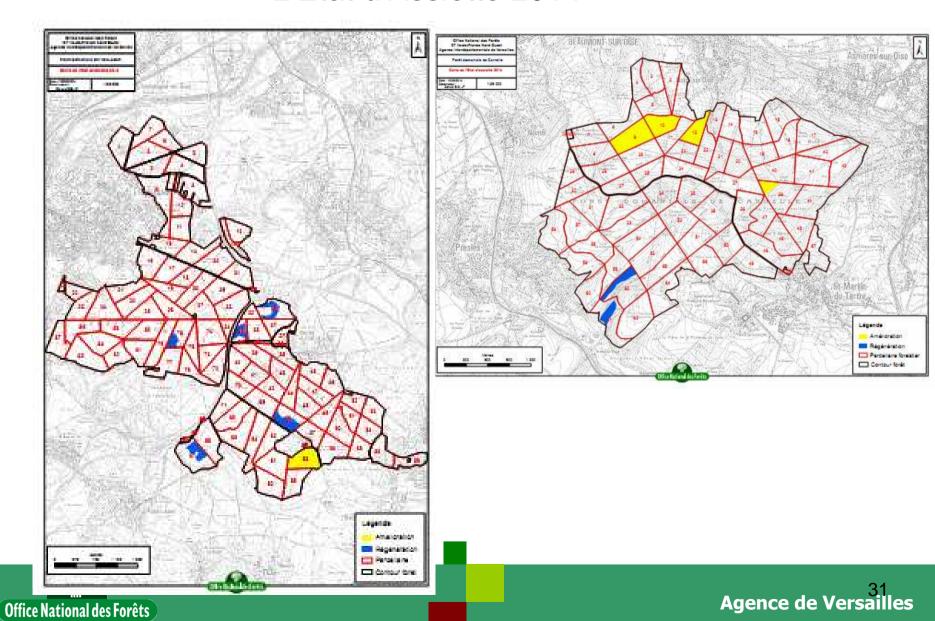
Les coupes en portefeuille





Sylviculture et conduite des peuplements / Isle-Adam et Carnelle

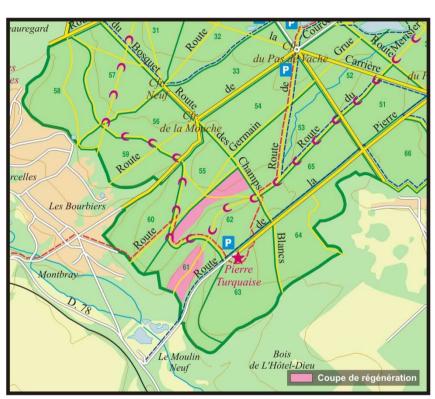
L'Etat d'Assiette 2014



Zoom sur une coupe – parcelles 61 – 62 / Carnelle

- ► Une coupe de régénération programmée à l'automne
- ➤ Objectif : Renouveler les arbres selon des contours intégrés au paysage et par surfaces réduites
- ► Communication :
- un communiqué envoyé aux mairies et membres du CGP
- 2 panneaux sur site







Zoom sur une coupe – parcelle 44 Carnelle

- ► Une coupe de régénération sur 3,5 hectares (réduite par rapport aux 19 hectares prévus par le plan de gestion).
- ► Objectif : renouveler les châtaigniers arrivés à maturité
- ► Fin août 2013
- ► Communication :
- un communiqué envoyé aux mairies et membres du CGP
- 2 panneaux sur site







Zoom sur une coupe – parcelle 63 – Isle-Adam

► Une coupe de régénération programmée en 2014 :

Selon les préconisations de l'étude paysagère (en deux temps)

En maintenant des arbres habitats comme relais de l'îlot de vieux bois conservé au nord de la parcelle.

► Objectif : Renouveler le peuplement par la mise en lumière.









Zoom sur une coupe – parcelle 67 – Isle-Adam

► Une coupe de régénération est programmée en 2014 /// coupe d'ensemencement, surface réduite et délimitée selon les préconisations paysagères :

extraction du taillis, des châtaigniers.

► Apport de lumière permettant aux semis de chêne de se développer.



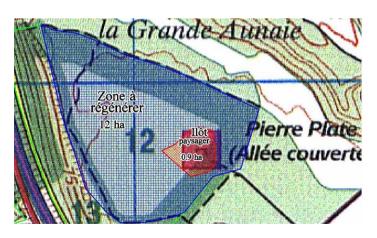


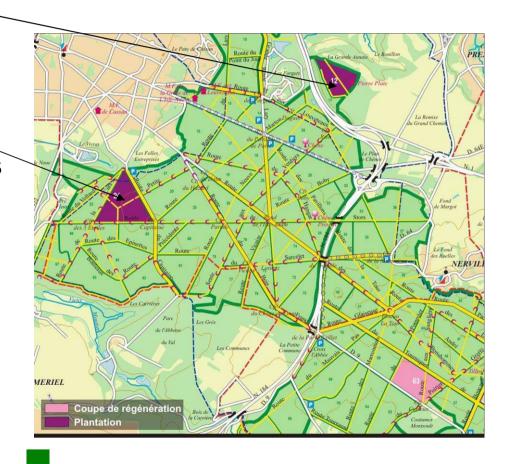
Zoom sur des plantations – parcelles 12 et 24 – Isle-Adam

▶ pa 12 : Une plantation de chênes et fruitiers prévue début 2015.

En amont, broyage des rejets et pose de clôture.

▶ pa 24 : Une plantation réalisée en 2013 à suivre par dégagements des plants et à compléter.



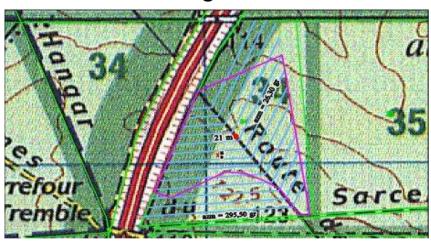




Sylviculture et conduite des peuplements

Zoom sur des coupes – parcelles 34 et 36 – Isle-Adam

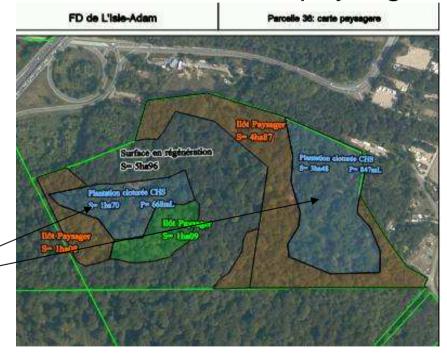
▶ parcelle 34 : en vue d'une mise en régénération ; implantation d'un réseau de cloisonnements d'exploitation pour canaliser les engins.



Plantations clôturées

Îlots paysagers

 ▶ parcelle 36 : coupe de régénération intermédiaire basée sur une étude paysagère





Sylviculture et conduite des peuplements

Coupe de régénération intermédiaire – parcelle 78 – Isle-Adam : une mosaïque de régénérations forestières avec maintien d'arbres et

d'îlots paysagers

Plantations:

Régénération naturelle





ÉCOLOGIE

Forêt de l'Isle-Adam

▶ Plan de gestion des zones humides

Mares et étangs de la forêt de l'Isle-Adam

Forêt de Carnelle

Installation de crapauducs



Le plan de gestion a été présenté sur le terrain au Comité de Suivi Ecologique du Val d'Oise le 27 mai dernier.

Objectifs:

- ► Fournir au gestionnaire un guide de gestion des habitats.
- ► Proposer des actions en adéquation entre l'état de conservation des habitats naturels et l'écologie des espèces présentes.

Méthodologie:

► recherches travaux antérieurs, inventaires en 2013, synthèse avec saisie sur SIG, préconisations.



The Market State of the Control of t

Les mares et étangs situés au Sud Est de la forêt sont alimentés par la nappe des Sables de Fontainebleau. Les très nombreuses mares du canton de Cassan (notamment parcelles 7 à 9) correspondent à des dépressions, essentiellement d'anciens trous de bombe, mettant à jour la nappe des alluvions de l'Oise.

Elles sont alimentées par les eaux de pluie et la nappe.



- Caractéristiques des mares :
- 62 mares permanentes, 9 mares sèches, 2 mares temporaires.
- petites, intraforestières
- grande variété de conditions d'éclairement
- pauvres en herbiers aquatiques
- 29 mares en partie végétalisées,
- 9 mares saturées de végétation herbacée
- 20 mares dissimulées sous les ronces et ligneux
 - ► Bonne représentativité des différentes catégories de mares en forêt domaniale



► Inventaires:

25 espèces d'odonates :

- 3 espèces protégées en IDF
- 6 espèces déterminantes ZNIEFF
- 2 espèces indicatrices de mares forestières patrimoniales à l'échelle de l'IDF.

8 espèces d'amphibiens inventoriées :

- 7 espèces protégées au niveau national
- 1 espèce déterminante ZNIEFF : le Triton crêté.





Non revues : Alyte accoucheur, Triton ponctué.



- ► Actions envisagées selon les mares :
- Curage partiel voire total,
- Abattage des ligneux,
- Recépage, débroussaillage,
- Curage de fossé
- re profilage des berges
- Fauchage...



Fauchage marais du Lary p.9



Écologie – Travaux 2013

Étang des nénuphars parcelle 9

- Curage des arrivées d'eaux pour meilleure alimentation,
- Reprise de la berge sur une fuite existante,
- Curage autour de la vanne de trop plein de l'étang,
- Pose de nouvelles planches pour régulation du niveau de l'étang.





Écologie – Implantation de crapauducs

Forêt de Carnelle

- 3 crapauducs mis en place par le CG95 sur la RD85
- Panneaux d'interdiction de circuler et d'information











Merci de votre attention





ANNEXES MANIFESTATIONS EN FORET TRAVAUX ACCUEIL PRINCIPE DE COMMUNICATION

Forêts de l'Isle-Adam et Carnelle



LES MANIFESTATIONS EN FORET



Les manifestations en forêt

- Environ 1000 demandes traitées par an par l'agence de Versailles
- Concernent des manifestations sportives : randonnées, cyclistes, scouts...
- Rappel du cadrage :
 - Un formulaire à remplir : date, horaire, nombre de participants, type de balisage...
 - Fournir un plan au 1/25000ème avec le circuit clairement inscrit
 - Demande à effectuer 90 jours avant la date de manifestation / manif.versailles@onf.fr



Les manifestations en forêt

- Transmission de la demande au terrain pour avis
- Critères d'autorisation :
 - planning d'activités liées à la gestion forestière
 - nombre de participants
 - autorisations déjà accordées...
- Les interdits :
 - le feu
 - sonorisation ou engins bruyants
 - sous-bois en régénération, espaces protégés
 - apport de déchets
 - le marquage par peinture ou craie
 - ► Un rappel de ces consignes a été envoyé par courrier à tous les demandeurs.



Travaux d'accueil

- Réfection de la Route Forestière de Franconville Ss Bois / Carnelle.
- Différents entretiens ponctuels de routes dont arasement d'accotements de la Route d'Asnières.
- Sécurisation route de la Queue de Champagne et route forestière du Lary : abattage/élagage de sécurisation sur 1600 ml.

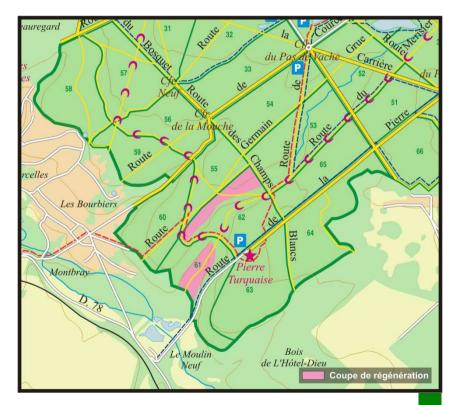




Après

• Communiqués sur les coupes :

Ex des parcelles 61 / 62 FD Carnelle





COMMUNIQUÉ COUPES FORET DOMANIALE DE CARNELLE 2 juin 2014



Plan de la coupe - parcelles 61 et 62 en forêt de Carnelle

L'aménagement forestier

Il est approuvé por arrêté

Pour préparer la forêt de demain,

l'ONF réalise des coupes nécessaires en forêt domaniale de Carnelle

Gérée par l'Office national des forêts, la forêt domaniale de Carnelle bénéficie d'un aménagement forestier, document de gestion durable de la forêt, établi pour la période de 2007-2026. Celui-ci prévoit des coupes nécessaires en 2014, sur les parcelles 51 et 62, situées sur les communes de Saint-Martin du Tertre et Presies.

Elles contribueront au renouvellement de la forêt afin d'assurer sa pérennité.

Les coupes programmée sur les parcelles 61 et 62 sont destinées à renouveler les arbres Actuellement, l'ONF procède à l'exploitation du taillis (peuplement lissu de rejet de souches). Cette opération sylvicole permet une première mise en lumière du peuplement qui va faciliter la germination des semis.

A l'automne 2014, l'ONF va réaliser une coupe d'ensemencement. Cette opération consiste à couper environ 30 à 40% des arbres ; l'apport de lumière est considérablement augmenté : les semis de chênes, frênes, érables vont pouvoir croître dans de bonnes conditions. Ils deviendront les arbres de demain.

Sur ces parcelles composées principalement de hêtres, châtaigniers, chênes et charmes, la coupe concernera des surfaces de 3 hectares (parcelle 61) et 7 hectares (parcelle 62).

Illustration d'une coupe de régénération





Servere

ONF Agance de Versalies III Séverire Rouer severire rouet@ont in 27, que Edouard Charton -

Teles Territoriale de Tel 4 Sin Maire Territoriales des Perqueta Cantina de Bris Tester 1886 de Pris

Pose de panneaux en forêt

3 types de coupes : régénération, amélioration, sanitaire







Les panneaux chantier

Positionnés sur chaque coupe





Réalisation de flyers et boîtage pour les riverains







Création d'affiches

Usagers, calendrier chasse... Réflexion en 2014 sur des chartes des usagers : promeneurs, vélos, cavaliers...

GARDEZ VOS CHIENS SOUS CONTRÔLE



maux de la forêt, les chiens doivent tou- n'est plus sous la surveillance effective de jours rester sous le contrôle direct de son maître ou éloigné de plus de 100 mèleurs maîtres et à proximité.

Afin de préserver la tranquillité des ani- Un chien est en état de divagation* s'il

Par ailleurs, pendant la saison de mise à bas des mammifères et de nidification des oiseaux, du 15 avril au 30 juin de chaque année, il est interdit de promener les chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières (arrêté ministériel du 31 juillet 1989). *article (77 tu 13 du Frede nucl) Le non-respect de ces consignes est passible d'une amende.



PROMENEURS



Si vous trouvez un faon, ne le touchez pas. Même si vous le voyez seul, il n'est pas abandonné. Les premiers jours de sa vie, sa mère le laisse à l'abri, dans les fourrés car elle va chercher de la nourriture pour pouvoir l'allaiter.





Quelques principes de communication Création d'un site internet 'en forêt de ...'

